

Affaires courantes

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):

Le ministre et le gouvernement sont peut-être satisfaits du processus qui a conduit à approuver le projet, mais les gens du nord de la Colombie-Britannique ne le sont certainement pas.

Ma question supplémentaire au ministre est celle-ci: il sait que cette enquête du gouvernement provincial est le dernier espoir pour les gens du nord de la Colombie-Britannique de jeter un coup d'oeil sur ce projet. Est-il prêt à envisager des changements au règlement de 1987, signé à huis clos, qui contrôle le débit de la rivière Natchako? Le ministre prendra-t-il en considération les modifications ou les recommandations qui pourraient lui être présentées par le gouvernement de la province?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu une seule proposition raisonnable de la part du gouvernement provincial à ce sujet. Cependant, si le gouvernement de Colombie-Britannique nous présentait quelque chose qui soit acceptable pour toutes les parties signataires de l'entente originale conclue à la demande du gouvernement de cette province et à laquelle nous avons adhéré à la demande expresse de ce gouvernement parce que nous étions d'accord avec cette entente, alors nous n'hésiterions pas à l'appuyer. Pour l'instant, nous fournissons les renseignements techniques que l'on nous demande de fournir.

Nous comprenons que c'est un sujet politiquement névralgique pour le parti de mon collègue en Colombie-Britannique. Il a adopté une position irréaliste et déraisonnable et il est maintenant pris à son propre piège.

M. Andre: Monsieur le Président, je voudrais désigner demain jour réservé à l'opposition.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 18 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

LA GESTION DE LA CHAMBRE

QUATRE-VINGT-DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. John E. Cole (York—Simcoe): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 90^e rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre concernant les changements dans la composition des membres des comités permanents.

Si la Chambre y consent, je compte proposer l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

LE PROJET DE LOI C-112

RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport du Comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-112, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accès à l'information, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les douanes, la Loi sur la Cour fédérale, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, la Loi sur l'assurance-chômage et une loi connexe, avec des propositions d'amendement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles) demande à présenter le projet de loi C-249, Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse).

M. le Président: Conformément au paragraphe 68(2) du Règlement, la motion est adoptée.

M. Milliken: Monsieur le Président, ce projet de loi ressemble beaucoup à celui que j'avais déposé plus tôt au cours de la session actuelle. Il avait été débattu à la Chambre et, pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires, on avait prolongé la discussion jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour mettre le projet de loi aux voix, de sorte qu'il a été rayé du *Feuilleton*. Il n'a donc pas fait l'objet d'un vote. Certains ministériels avaient formulé des critiques contre le projet de loi. J'y ai apporté certaines modifications qui tiennent compte des préoccupations qu'ils ont exprimées dans leurs discours. J'espère que ces modifications le rendront acceptable pour les députés de l'autre côté. S'il est tiré au sort pour le débat et qu'il fait l'objet d'un vote, je suis optimiste et je crois que, cette fois-ci, il sera adopté.